

## **Comité Directeur**

### **REUNION PLENIERE 30/09/21**

**Président** : WATTELLIER Eric (excusé)

**Président Délégué** : WATTELLIER Marc

**Secrétaire Général** : GRISORIO Vincent

**Présents** : ACHLOUJ Hassan, ANCEL Gérard, CHAOUI Abdelali, COUEFFEC Annick, GARCIA Jean-Luc, MARCO-GREGORI Philippe, PAULY Marc, PICHENY José, ROMERO Didier

**Excusés** : GARRIGUE Aline, DOMART Sandrine, GLEIZES Didier, FERNANDEZ Carole, SALMERON Christophe, VILANOVE Pascale

**Assistent** : ASTRUIT Olivier (CTD DAP), REFFIER Philippe (Directeur Administratif)

- Ouverture de la séance par le Président Délégué ;
- Approbation du PV de la réunion du 26/08/21 (à l'unanimité).

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

### **CORRESPONDANCE**

**LIGUE D'OCCITANIE** : du 27/09/21, informant de la mise en place d'un groupe de travail sur le football diversifié et les nouvelles pratiques. Pris note.

**LIGUE D'OCCITANIE** : du 27/09/21, informant que le Comité Directeur de la LFO a décidé qu'il n'y aurait pas d'arbitre désigné en U14 Territoire, sauf si un club en formule la demande (frais d'officiel à sa charge). Pris note.

**ASC ST NAZAIRE** : du 27/09/21, copie d'un courrier adressé à la LFO. Pris note.

**FC LATOUR BAS ELNE** : du 28/09/21, concernant l'arbitrage d'un match. Réponse a été faite par le Président du District.

### **DEMANDE D'ENTENTE**

► Demande ASPTT / USEP MM, formulée par l'USEP MM (courriel du 24/09/21) en categories U7, U9, U13 et U11. Club support ASPTT. **Manque demande écrite de l'ASPTT**. En suspens.

### **MOUVEMENT DES COMMISSIONS**

► Le Comité Directeur prend note des démissions de :

- M. LEFEBVRE Hervé de la Commission des Compétitions Jeunes et Séniors ;
- Mme RUBIO Anne de la Commission du Football Diversifié.

► Le Comité Directeur valide la candidature de M. FRATANI André qui intègre le groupe de réflexion et de propositions.

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## **DEMANDE DE DÉROGATION ARTICLE 73 DES RG POUR LES U16 F**

► Vu les demandes formulées par l'AS PRADES, ELNE FC et FC ALBERES-ARGELES, sollicitant la possibilité d'aligner des U16F en Championnat Départemental Féminines Séniors à 8.

Conformément à l'Article 73.2.a des Règlements Généraux de la FFF, qui stipule que :

- les joueuses U16 F et U17 F peuvent pratiquer en Senior F dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des Ligues et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match ;

**- Le Comité Directeur accorde la possibilité d'aligner trois joueuses U16F maximum en compétitions départementales SÉNIORS FÉMININES UNIQUEMENT, SOUS RÉSERVE de DEMANDE DE SURCLASSEMENT U16F / U17F EN SENIOR VALIDÉE par la LIGUE D'OCCITANIE.**

## **DEMANDE DE DÉROGATION TERRAIN**

▪ Vu le courriel du 29/09/21 de CABESTANY OC, sollicitant une dérogation exceptionnelle pour jouer le match D1 du 10/10/21 USEP MM - CABESTANY / FC ST CYPRIEN sur le terrain 3 de Cabestany (problème de planning). Avis FAVORABLE du Comité Directeur.

## **FMI JOURNÉE DES 25-26/09/21**

▪ 100 % d'utilisation de la FMI en Séniors, U17 et U15 pour le week-end des 25 et 26/09/21.  
**Félicitations aux clubs!**

**- Concernant la FMI en U13, le Comité Directeur décide de laisser encore un week-end de mise en place et à partir du 09/10/21, les amendes seront appliquées.**

## **INTERVENTIONS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET INVITES**

- Président Délégué : concernant l'AG du District du 27/10/21
- Secrétaire Général : lecture correspondance reçue
- Olivier ASTRUIT : concernant la détection féminines du 29/09/21 pour intégrer le centre de perfectionnement (65 filles présentes)



Le Président Délégué  
Marc WATTELLIER

Le Secrétaire Général  
GRISORIO Vincent